

Accès au foncier et habitat léger : les bonnes questions à se poser?

Co-organisation FD CIVAM 30, ADDEARG et Terre des liens

Objectifs

L'accès au foncier et la question de l'habitat sont généralement des points-clés d'un projet d'installation agricole. Comment donner le maximum de chances à sa recherche ? Quels sont les acteurs à contacter, les outils et sites web à maîtriser ? Comment bien choisir son terrain ? Quelle sera ma zone de prospection, comment vérifier la valeur des terres ? Comment bien prendre en compte toutes les caractéristiques importantes (sol, topographie, eau, climat local, sources de pollution, accessibilité, bâti, réglementation, ...). Faut-il louer ou acheter ? Seul ou à plusieurs ? Avec quels types de baux ruraux ou formes de propriété ? Mon terrain sera-t-il constructible ? Quelles sont les possibilités en matière d'habitat léger, d'habitat réversible ? Où trouver de la ressource sur cette question ?

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Jour 1 - Monter son projet d'accès au foncier sans se planter.

objectifs: Comprendre les interlocuteurs et modalités d'accès au foncier et définir sa stratégie pour ne pas se planter!

1- Être au clair dans son projet d'accès au foncier :

- Faire le point sur mon projet de vie
- Avoir une idée claire de ce que je recherche : localisation, critères, bâti et habitation, cohérence avec mon système de production, budget, etc. => qu'est ce que je veux/qu'est ce que je peux? Qu'est ce qui est négociable/non négociable dans mon projet?
- Créer ou reprendre? Louer ou acheter? Quelles sont les possibilités pour mon projet ? (avantages, opportunités et limites de chaque possibilité)

2. Comprendre les différentes modalités d'accès au foncier et leurs implications sur mon projet

- Acheter ou louer? présentation des deux modèles et différents types de bail
- Faire acheter : le cas de la foncière Terres de Liens
- Acheter en "portage" (Safer, Région, privés)
- Le cas spécifique des terres en pâturage

3. Mettre en place sa stratégie d'accès au foncier :

- Vers qui me tourner? Présentation des organismes, instances du territoire, réseaux compétents pour m'aider dans la recherche de foncier
- Comment procéder? Mise en situation face à différents interlocuteurs
- Laisser une trace de ma recherche de foncier: l'exemple du CV de recherche de foncier
- Élaboration de mon plan d'action personnalisé pour trouver du foncier

4. Trouver du foncier : que regarder pour ne pas se planter?

- Les enjeux agronomiques : eau, qualité des sols, accessibilité... témoignage d'un.e paysan.ne , à confirmer
- Statut du foncier : PLU, droits, interdictions. Quels documents et informations dois-je obtenir avant d'acheter?
- Habitat et bâti : quelles possibilités pour mon activité?

Jour 2 - Habitat léger/habitat réversible : quel champ des possibles?

Mon terrain sera-t-il constructible ? Quelles sont les possibilités en matière d'habitat léger, d'habitat réversible ? Où trouver de la ressource sur cette question ?

Formation sur deux journées permettant d'aborder la question du foncier et de ses possibilités, à travers des temps théoriques, pratiques et d'ateliers.

Modalité d'enseignement

présentiel

Références qualités

qualicert

Dates, lieux et intervenants

08 févr 2024

09:00 - 17:00 (7hrs)

30120 LE VIGAN

Intervenantes Addearg et Terres de Liens
Témoignage d'un.e paysan.ne du réseau

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 07/02/2024

Tarifs

Tarif formation : 350 euros, à confirmer selon les tarifs VIVEA. Formation prise en charge par VIVEA et Pôle Emploi. Non éligible, nous contacter. Toute participation fait l'objet d'une confirmation par mail.

Plus de renseignements

Florette Rengard
addearg.formation@gmail.com
ADEAR Gard
6 bis rue des Gardons
30350
Maruéjols-lès-Gardon
Tel. 04 66 25 20 19

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Inscription en ligne via ce site ou sur
addearg.formation@gmail.com

Taux de satisfaction : %

Repas partagé à prévoir - Bulletin V2 du
21/12/2023



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

[Conditions générales de formation](#)

Co-organisateur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Numéro de SIRET de votre entreprise agricole, le cas échéant (si EI ou Société) _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)